

<b>Domaine</b>	Design
<b>Filière</b>	Bachelor Architecture d'intérieur
<b>Titre du module</b>	<b>Théorie 1</b>
<b>Type de module</b>	Module d'orientation – Module obligatoire *
<b>Code</b>	11TH1
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Crédits ECTS</b>	3 ECTS
<b>Semestre</b>	Semestre 1
<b>Lieu</b>	HEAD – Genève
<b>Prérequis</b>	Sans prérequis
<b>Langues principales</b>	Français
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p><b>Histoire et théorie de l'architecture 1 :</b> Acquérir les bases de l'analyse architecturale et, plus spécialement, des espaces intérieurs. Acquérir les fondements d'une théorie de l'architecture d'intérieur dans ses relations avec celles de l'architecture et du design d'espace. Connaitre les principaux jalons de l'histoire de l'architecture et de l'habitation, du néolithique au début du XVIe siècle. Comprendre les relations entre architecture d'intérieur, conception de l'espace et habitation.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p><b>Histoire et théorie de l'architecture 1 :</b> Le cours portera sur les concepts fondamentaux de l'architecture d'intérieur ainsi que sur l'histoire de l'architecture, de son origine au début du XVIe siècle. L'enseignement s'appuiera sur l'étude de documents historiques, avec une approche spécifique sur les enjeux de l'habitat et de l'architecture d'intérieur. Présentation de méthodes d'analyse architecturale et d'investigation lexicale.</p>
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p><b>Histoire et théorie de l'architecture 1 :</b> Une évaluation portant sur le Bootcamp aura lieu à la fin de celui-ci. Elle consistera en un dossier présentant l'analyse architecturale d'un bâtiment. Des contrôles continus oraux et/ou écrits, individuels et/ou collectifs seront complétés en fin de semestre par un exercice de synthèse réalisé individuellement et par écrit. L'assiduité et la qualité de l'engagement lors des cours seront pris en considération dans l'évaluation. La note finale correspond à la moyenne des notes obtenues pour chaque exercice. Le module est acquis lorsque l'étudiant·e a obtenu la note moyenne de 4 au minimum. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
<b>Modalité de remédiation et de répétition</b>	<p>Remédiation : possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). Elle consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant·e concerné·e dans un délai fixé par le calendrier académique. Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
<b>Enseignant·e·s</b>	Sébastien Grosset
<b>Responsable·s du module</b>	Javier Fernandez Contreras
<b>Descriptif validé le</b>	15.07.2020
<b>Par</b>	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014